

LE GUIDE DU TRI SELECTIF



LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, CARTONS ET PAPIERS

Ils sont à déposer en vrac dans la poubelle (pas en sac), inutile de les laver. Vous pouvez les aplatir sans les imbriquer.

- Bouteilles et flacons plastiques
- Emballages métalliques
- Tous les papiers
- Emballages plastiques
- Briques alimentaires
- Cartonnettes

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Elles sont à jeter en sac fermé.

- Couches
- Restes alimentaires
- Petits objets en plastiques
- Mouchoirs, lingettes
- Sacs noirs



LES EMBALLAGES EN VERRES

Ils sont à jeter sans bouchons, sans couvercles.

- Bouteilles en verre
- Pots en bocaux en verre (sans couvercle)
- Flacons en verre

LES AMPOULES, PILES, CARTOUCHES, APPAREILS...

Ne pas les jeter dans les poubelles mais prévoir des bacs de tri et les déposer dans les lieux de collecte pour le recyclage.



ASTUCES

Pour faciliter le tri, installez des bacs de tri dans toutes les structures.